

RAPPORT No. 14

SIGUIRI ET LES PLACERS D'OR

Présenté à

M. le Gouverneur Général de l'A.O.F

par

Mme SAVINEAU,

Conseillère Technique de l'Enseignement

Séjour à SIGUIRI et sur quelques placers du Cercle :

du 12 au 15 Avril 1938

J'ai visité trois placers, leur village, leur marché permanent. A Sindougou, j'ai interrogé le chef de mine, le chef dioula, quelques dioula et boutiquiers, le brigadier des gardes, le médecin-auxiliaire, quelques mineurs ;

A Siguiri, des agents commerciaux et des employés de commerce ;

A Kouroussa, des gens revenus de la mine et le chef de canton.

Je grouperai les renseignements que j'ai recueillis dans l'ordre suivant :

LA MINE :

- La campagne de l'or,
- Le métier de mineur,
- La laveuse d'or,
- Le Souhoumbali,
- Moyenne des gains.

LE VILLAGE ET SON MARCHE :

- Achat de l'or,
- Denrées alimentaires,
- Vêtements et parures,
- Quincaillerie et articles de ménage,
- Dioulas et boutiquiers.

LES MAITRES DE LA MINE :

- Le chef de dioula,
- Le chef de mine.

SIGUIRI :

- Le commerçant Syrien,
- Le commerçant Européen
- Quelques chiffres d'ensemble.

.....

-3-

MINEURS DE KOUROUSSA :

- a) Un mineur avec sa femme,
- b) Un mineur seul,
- c) Un Soughoumbali.

SANTE ET MORALITE :

- Le médecin auxiliaire,
- L'agent des placers,
- Le chef du canton de Kouroussa.

LA MINE

La plaine rousse, bossuée de terre fraîche, est perforée comme une écumoire. Des branches coupées, piquées en ligne, essaient de ménager, là-dessus, un peu d'ombre.

Sous les trous, des hommes silencieux, aux vêtements roux comme la terre, au visage maculé de roux, se penchent. Entre leurs doigts, une corde file, puis ramène une calebasse emplie de gravier roux.

Plus loin, autour d'un trou, hommes et femmes se disputent. Plus loin encore, dans des canaux et des bassins d'eau trouble, des femmes troussées jusqu'aux cuisses et plongées jusqu'à mi-jambe, agitent des Calebasses, puis en font couler, de haut, une boue rousse. Des enfants pataugent à leurs côtés.

Sous un épineux se prélassent un marchand d'oranges.

- De l'or, de l'or ! glapit un griot. Regardez tous : on trouve beaucoup d'or à Singoudou !

Vers lui, la foule se précipite : Au fond de la Calebasse qu'il exhibe, un peu de poudre forme une tache jaune grande comme une pièce de vingt sous.

.....
-4-

La campagne de l'or :

La véritable campagne de l'or dure trois mois ; ceux qui séparent la récolte des semailles. C'est alors que les cultivateurs de loin ou de près, s'en viennent chercher fortune ou du moins essayer de gagner l'impôt familial. Ils arrivent par groupe ou s'agrègent sur place en équipe, sous un chef élu. Ils bâtissent trois huttes de paille et s'y logent avec leurs femmes, leurs sœurs. Plus tard, pendant le repos rituel du lundi, ils compléteront leur habitation.

L'abri construit, le chef d'équipe demande une place au chef de mine. Cette place, c'est « le voyant de l'or » qui la désigne. Les « voyants de l'or » sont des marabouts ou des féticheurs, qui viennent sur les placers à l'époque des fouilles. Ils sont nourris et logés par le chef de mine, qui les récompense selon les profits qu'il réalise. Leur salaire peut s'élever à 1500 Frs, il est en moyenne de 200 à 250 Frs. Si la mine reste improductive, le voyant ne reçoit rien. Un « voyant de l'or » s'attache, à la

fois à une seule mine mais il peut patronner plusieurs, chaque saison. Il y a aussi des voyants indépendants.

Il ne suffit pas que la place soit bien choisie. Pour trouver de l'or, il faut que les génies le permettent, et qui le trouverait malgré eux, ils le châtieraient. Il convient donc, avant d'attaquer le sol, d'y accomplir un sacrifice. Sera-ce un poulet, une chèvre, un mouton ou un bœuf ? Le voyant l'indique. La viande est redistribuée aux mineurs et aux dioula, commerçants indigènes, de qui, nous le verrons, le mineur dépend.

Puis l'équipe se met au travail ; si, ayant creusé un jour, deux jours, l'or n'apparaît pas, c'est que les génies ne sont pas satisfaits. Un nouveau sacrifice s'impose. A mesure que le puits descend, les mineurs anxieux feront plus fréquemment appel au voyant. Et peut-être enfin abandonneront-ils .../...

.....
-5-

la place, pour en réclamer, moyennant sacrifice, une meilleure.

Le métier de mineur :

NAMAN KOUMBA KONATE, le chef du village, a exercé trente ans le métier de mineur. Il en indique les dures conditions, autrefois et aujourd'hui :

L'équipe est composée de trois hommes. L'un deux s'assied sur le sol, la jambe droite repliée sous lui, le genou gauche dressé. C'est dans le triangle ainsi ménagé, qu'armé d'un marteau pointu, il travaille, en tournant sur lui-même, et peu à peu s'enfonce. Les camarades lui envoient, au bout d'une corde, unealebasse, il la remplit de terre, elle remonte.

- Il n'y a pas, chez les noirs, de labeur plus dure ni plus difficile, dit NAMAN KOUMBA KONATE. (Il parle des noirs qu'il connaît, bien entendu.) C'est toujours la même jambe qui porte le poids du corps, le même bras qui frappe. Et il faut creuser jusqu'à sept fois la hauteur d'un homme, dressé sur la pointe des pieds et les bras levés.

Jadis, une telle tâche eut été accomplie par un seul mineur, en trois jours. Il ne remontait ni pour manger ni pour satisfaire aucun besoin. Seulement pour aller dormir. Encore, du fond de son trou, le garçon n'eut-il pas osé sortir avant que son père lui en donnât l'ordre. A quarante ans comme a quinze, il eut été battu.

S'il trouvait le roc, il frappait plus dur, descendait plus lentement. S'il trouvait l'eau, les camarades l'épuisait, pendant que lui, dans la boue, continuait de fouiller.

Maintenant, les hommes sont moins forts. A trois, se relayant, ils creusent les sept hauteurs d'un homme en 5 ou 7 jours. Et s'ils rencontrent l'eau, ou le roc, ils abandonnent.

La couche aurifère atteinte, on l'attaque horizontalement.

.....
-6-

L'homme assis taille à 25 cm au-dessus de sa tête. Il est plus libre de ses mouvements que dans le puits. Mais l'obscurité grandit à mesure qu'il avance, et bientôt il doit user d'une « torche », c'est à dire d'une boîte de conserve fixée sur une tige, emplie de beurre de karité et garnie d'un brin de coton.

L'air s'enfume, la chaleur augmente. Il faut, tout en frappant, s'éventer à l'aide d'une branche. Les compagnons, de deux mètres en deux mètres, font la chaîne, pour évacuer la terre, remontée maintenant par une femme.

Point de relève. C'est toujours le même qui taille, le plus longtemps possible, car sait-on, la galerie abandonnée, si on ne la retrouvera pas effondrée par la faute d'un intrus, ou inondée ? Quant à l'éboulement possible au cours du travail, on le prévient en ménageant, de place en place, un pilier.

Parfois, le creuseur rencontre un autre creuseur. Et c'est bon ; car alors un courant d'air s'établit. Si au bout de quatre jours on n'a pas rejoint la galerie voisine, il faut sortir et l'attendre, ou commencer un nouveau puits. Car l'air manquerait. Dès que l'on éprouve les premiers symptômes d'asphyxie : éblouissements, mal de tête, on fuit en hâte.

Dûment aérée, la galerie peut se prolonger sur des centaines de mètres.

Viennent les pluies qui vont ameublir le sol et rendre la fouille dangereuse. Jadis, elle était alors interdite. Elle ne l'est plus. Mais l'hivernage est le temps des cultures, presque tous les hommes partent. Les femmes demeurent quelques temps pour achever de laver l'or. Puis la mine est presque déserte.

.....
-7-

La laveuse d'or :

Quand le mineur a plusieurs femmes, ce qui est sa grande ambition, l'une d'elle fait la cuisine et les autres viennent sur le placer. Jadis, elles n'eussent à aucun prix travaillé pour des étrangers. Elles suivaient le mari ou le groupe familial, remontaient la terre du puits d'abord, ensuite la terre aurifère qu'elles lavaient pour en séparer la poudre précieuse.

Aujourd'hui, elles n'apparaissent pas avant que la couche utile soit atteinte. Et elles travaillent n'importe où. Dès que la présence de l'or est signalé, dix femmes

accourent et se disputent la corde. Qui parvient à l'accaparer la garde. La femme vire 20 Calebasses et reçoit, pour salaire la 21ème. Elle transporte les deux tas à une cinquantaine de mètres, soit au bord d'un marigot, soit près d'un ancien puits en partie comblé, qu'elle emplit d'eau et dans lequel tout le jour, elle va patauger.

Munie de Calebasses d'abord grandes, puis plus petites, elle les remplit de terre, qu'elle couvre d'eau, imprime au récipient un mouvement de rotation, et déverse une boue de plus en plus liquide ; enfin, il ne reste plus qu'un résidu métallique, si infime que parfois le bout du doigt le couvrirait. La laveuse l'expose au soleil, où il sèche, pendant qu'elle continue à laver, en soufflant, elle en sépare encore quelques poussières. Le soir, elle remettra sa récolte au chef d'équipe.

Jadis, quand elles travaillaient uniquement pour la famille, la femme lavait pendant l'hivernage. Maintenant, elle ne réserve, pour ce temps-là que sa propre récolte.

La crainte de perdre sa chance lui inspire dit-on un respect absolu pour l'or des mineurs.

Le Soughumbali :

Le mineur, nous l'avons vu, ne boise pas sa galerie pour en soutenir la voûte, comme on fait en .../...

.....

Europe. Où prendrait-il le bois ? La région de Sigiri ne lui offre que de faibles branchages, cassants qu'il aurait tôt épuisés.

Il ménage donc, en creusant, des piliers de terre. Terre aurifère, comme celle qu'il extrait. Terre qui tente les audacieux. Quand l'équipe a quitté la mine, des étrangers s'y glissent et vont couper les piliers, prudemment, mais complètement. Ils obtiennent ainsi, sans peine préalable, sans débours, sans tâtonnements, une terre certainement productive. Ces mineurs clandestins se nomment Soughoumbali.

Cette manière d'opérer était autrefois considérée comme un vol et châtiée. Le Soughoumbali qui se laissait prendre, on le rouait de coups et on le chassait. Sa récolte était remise au mineur spolié. Aujourd'hui, les commandants de cercle, tantôt admettent le fait de vol, tantôt le nient. Chacun, disent-ils, presque tous, a le droit à travailler comme il l'entend, à ses risques et périls. Nul doute qu'ils se sentent impuissants à combattre les trop nombreux Soughoumbali. Malheureusement, ces glaneurs ne s'en tiennent pas à explorer les ouvrages abandonnés. Ils s'attaquent à la mine en voie d'exploitation, et non seulement aux piliers mais à la galerie elle-même, qu'ils risquent en outre de faire s'effondrer. Et si c'est tant pis pour eux, c'est dommage pour qui l'a creusée.

Très habiles, presque tous les Soughoumbali se tirent indemnes de la quotidienne aventure. Quand l'un d'eux s'enlise, il est déterré, jeté à l'écart, couvert de pierres. Aucun rite n'est célébré sur sa dépouille. On signale le décès au commandant, c'est tout.

.....

Moyenne des gains :

Autrefois, le chef de famille accaparait toute la récolte des siens.

- En trente années, dit NAMAN KOUMBA, j'ai récolté plus d'un kilo d'or pour mon père. Il ne m'en a jamais remis un décigramme. Je n'ai eu de cet or, que ma part d'héritage, bien petite, car l'héritier n'est plus l'aîné des frères du défunt, ce sont tous ces fils.

NAMAN KOUMBA, n'a guère, pour vivre, que l'or récolte par ses enfants. Jadis, il eut pris aussi celui de ses neveux. Encore, ses fils ne donnent-ils pas tout. On les eut autrefois ligotés, frappés pour ce fait. On ne peut plus. NAMAN KOUMBA le regrette.

Des femmes aussi, il se plaint : autrefois, on pouvait en épouser dix et les mater¹. Aujourd'hui elles exigent des vêtements, des parures, voire l'or même qu'elles ont reçu pour leur part.

- C'est votre fortune qui vous commande.

Les femmes, pour NAMAN KOUMBA et pour bien d'autres sont la « fortune » du chef de famille : du père qui peut les « vendre », du mari qui les a « payées ». De telles expressions ne s'accordent point avec l'esprit de la coutume. Mais combien de maris européens savent qu'ils sont gérants de la communauté, et non propriétaires ?

Revenons à l'or et à son partage. Le père de famille qui exploite avec ses fils rassemble l'or qu'ils ont recueilli. Mais il y a maintenant moins de familles sur les placers que de mineurs individuels, réunis en équipe. Ceux-ci, chaque soir, partagent leur gain. Nous verrons que chacun d'eux, néanmoins, pensera d'abord à la famille.

A combien s'élève une part ? C'est extrêmement variable. On peut ne trouver que 10 grammes dans toute une campagne, on peut trouver une pépite. Aubaine rare, aussi rare qu'un gros lot à la Loterie Nationale, mais perspective .../...

aussi fascinante. On cite une pépite d'un kilo, qui fut partagée entre dix homes. Mais une pépite de 100 grammes est une très belle pépite. De moindres trouvailles peuvent affoler toute une région. Publiée par les griots, la nouvelle se répand. Abandonnant leurs puits, une foule de mineurs accourent vers le placer heureux.

Mais, la pépite exclue, la moyenne mensuelle d'extraction est faible. "Un kilo d'or en trente ans", annonce NAMAN KOUMBA. 33 grammes par an, 11 grammes par mois de fouille. Au cours actuel, 330 Frs. La moyenne selon d'autres informateurs, peut aller jusqu'à 15 grammes : 450 Frs. Une bonne solde d'ouvrier qualifié, c'est tout.

Le bénéfice du Soughoumbali est beaucoup plus élevé. Nous verrons des Soughoumbali de Kouroussa avouer une moyenne de 2 ou 3 grammes par jour, une journée mémorable de 8 grammes. Ces gains sont le double ou le triple de ceux des mineurs.

Les profits de la femme sont encore plus difficiles à évaluer. Nous avons vu qu'elle reçoit la 21ème calebasse, les 20 premières étant partagées entre les mineurs. Mais chaque femme ne tient pas la corde toute une journée, il faut qu'elle charrie la terre, qu'elle la lave, afin de remettre l'or aux mineurs le soir même. Trois femmes au moins donnent leur journée en même temps que trois mineurs ; le gain de chacune peut donc être évalué au 21ème du leur. Le mineur gagnant 400 Frs dans un mois, la femme gagnerait de 42 à 63 Frs. Le chef de village évalue la récolte d'une femme

¹ Version originale : mâter

entre un décigramme et 5 grammes : 3 Frs et 150 Frs. La moyenne serait 76 Frs. L'une ou l'autre hypothèse n'atteint pas 3 Frs par jour.

Certes, la tâche de la laveuse est infiniment moins pénible que celle du mineur, et sans danger, sauf pour l'immersion des jambes qui peut, à la longue, être malsaine. Mais c'est une tâche délicate, et qui suppose la confiance.

.....
-11-

La femme des placers est d'ailleurs dans une situation fort différente, suivant que la coutume ordonne à son mari de la nourrir, de payer l'impôt pour elle, de lui laisser ses gains ou au contraire l'abandonne, en tout ou en partie, à elle-même.

Nous verrons plus loin que les femmes réalisent aussi des profits comme cuisinières, et que les nuits des isolées ne sont pas toujours infructueuses.

LE VILLAGE ET LE MARCHE

A la tombée de la nuit, mineurs et laveuses quittent le travail. Autrefois, ils partaient tous ensemble, de peur d'encourir la colère des génies, et de voir tarir leur chance. Craint salutaire, qui protégeait la terre extraite et la mine en cours d'exploitation contre les voleurs. Mais la croyance aux génies se perd, la cupidité augmente : les courageux s'attardent, les malintentionnés aussi, et les génies semblent indifférents.

Peu à peu, cependant la place se vide. Tous se dirigent vers le village. La route qui le traverse est bordée d'abris de paille, aux toits desquels pendent des boubous, les pagnes, les mouchoirs bariolés. Sur les comptoirs s'étalent perles et parfums,

mercerie, coutellerie ; sur le sol, s'entassent les cuvettes, les calebasses. Des femmes accroupies veillent sur des corbeilles de riz, de fonio² à vendre par petites mesures, sur des condiments disposés par tas menus. Les dioulas acheteurs d'or ont installé leur petite table où trône une balance. Foire permanente, aux falotes mais innombrables lumières, et à laquelle le tam-tam ne manque pas.

.....

-12-

Bientôt la foule grouille. Le mineur à la tunique couleur d'aurore coudoie le Souhoumbali au feutre crâne. C'est le lundi, jour de repos, qu'il faut voir le village : alors les boubous aux larges manches, les turbans, les babouches brodées ont remplacé la tenue de travail. Tous les mineurs ont l'air de chefs de canton !

Achat de l'or :

Le dioula à la balance se tenait autrefois sur la mine même. Là, il s'emparait du mineur, et sans lui laisser le temps de réfléchir, payait son or en tissu principalement. Marché d'autant plus arbitraire que l'or était pesé ... avec des graines.

Le dioula moderne doit employer les poids décimaux. Il est en outre tenu de rester au village. Collectivement, il apprécie cette contrainte, car le village désert était souvent pillé ou incendié. Individuellement, c'est autre chose. Toujours quelque contrevenant s'établit sur la route du retour. Mais le brigadier le guette.

Au reste, le mineur a perdu sa naïveté, ce n'est qu'à bon escient qu'il livrera son trésor.

² une culture céréalière de base en Afrique occidentale

Le voici parvenu au village. Il s'arrête devant la balance et, d'un petit portefeuille de cuir, tire avec précaution, un étui qu'il a lui-même fabriqué, d'une plume de charognard. Sur une petite pelle de cuivre il verse la poudre et des yeux la couve.

Voici la récolte d'un mois :

- 19 grammes 12, annonce le dioula ; 576 Frs.

L'homme reprend son or et précieusement le serre.

Pour l'impôt de vingt personnes, il lui faut 750Frs. Quand il les aura, il ira à Siguiri, à bicyclette, voir s'il obtient un meilleur prix. Après, s'il lui reste du temps, il continuera de travailler pour acquérir quelques boubous.

Celui-là vend sa part de la journée : 45 Frs. Quand .../...

.....

-13-

il aura mangé, il réservera le reste.

Tous les dioulas ont offert, devant moi, 30 Frs du gramme. A Siguiri on payait, au même moment, 31Frs50.

Le dioula ne vole pas, il se ferait écharper. Mais ses poids sont-ils justes ?

Denrées alimentaires :

Tant que le mineur n'a pas trouvé d'or, il se contente d'un minimum de nourriture. Ensuite, il lui faut une ration forte : beaucoup de riz, beaucoup de viande, un riche assaisonnement. Quels sont les prix de cette ration ? Nous ne les comparons pas à ceux de Siguiri, déjà surfaits, mais à ceux de Kouroussa, de Bamako.

Le riz est vendu à la mesure, pour la consommation journalière, 1 Fr. 25 (le prix imposé dans toute la région est de 1.40 le kilog., soit 1 Fr. la mesure).

Les autres céréales valent à Kouroussa 1 Fr. le kg. Sur les placers 1 Fr.25.

La viande de bœuf vaut à Kouroussa 4 Frs le kg. Ici, taxée à 5.50, elle est vendue au détail 2.50 les 400 grammes de chair, graisse, boyaux, estomac, poumon. Soit 6.25 le kg de cet ensemble. On peut évaluer à 15 Frs le kilo, le morceau de viande qui s'y trouve inclus.

La viande de mouton : taxée 6 Frs à Siguiiri et aux environs, est à 7 Frs à Kouroussa car les moutons viennent du nord. Elle est vendue dans les mêmes conditions que la viande de bœuf.

Un poulet vaut à Kouroussa de 3.50 à 5 Frs. Ici de 10 à 15 Frs.

Un morceau de poisson sec, complètement desséché, poussiéreux valant 1 Fr. partout, vaut ici 3Fr25.

Un œuf : 0.15 à Kouroussa, 0.50 sur les placers.

.....

-14-

Les condiments valent partout 0.25 le petit tas. Ici, 0.50.

Le pain : 0.25 à Kouroussa, 0.50 ici.

Les biscuits secs : 0.05 la pièce.

Les mangues : pour 0.50 on en donne 6 à Siguiiri, 4 à Sindougou.

Oranges : elles valent 2 centimes au Fouta-Djallon³. A Siguiiri 0.25, à Singoudou 0.50.

³ Région montagneuse en Guinée, berceau des grands fleuves ouest africains, occupée principalement à l'origine par les Djalonkés d'où le nom Fouta-Djallon (montagne du Djalonké).

Voici comment se compose le repas moyen d'un mineur :

Riz.....	1.25
Viande.....	3.00
Beurre.....	0.25
Pâte d'arachide.....	0.25
Oignons.....	0.25
Sel.....	0.25
Soumbara ⁴	0.25
	——
Total...	5.50
	——
Plus le bois pour la cuisson.....	0.10
	——

C'est là une moyenne, que beaucoup dépassent ; certains vont jusqu'au double. Souvent, ils achètent du vin, tentation d'autant plus forte que l'eau est très mauvaise, sur certains placers. Le vin vendu 5 Frs à Siguiri et 6 Frs sur les placers est avarié, abondamment mouillé, imbuvable. En ayant acheté moi-même, j'ai du le jeter.

Le mineur célibataire fait son marché. Puis il cherche une femme qui prépare le repas. Le prix de cette cuisine varie suivant l'heure et la saison. En période d'activité minière, mais après le travail, c'est 5 Frs. Pendant le travail 10 Frs. Mais la femme, le lendemain, tirera la terre pour son pensionnaire. Les plaisirs de .../...

.....

l'amour se paient à part.

Ainsi, le célibataire raisonnable doit dépenser pour se nourrir au minimum 10 Fr. 60, par jour. A Bamako, cercle voisin, un célibataire prend pension pour 3 Frs par jour. A Kankan, nous avons vu la femme du fonctionnaire (en partie nourrie à l'européenne) faire avec 10 Frs le marché pour quatre grandes personnes et un enfant.

Vêtements et parures :

Au moment où j'ai visité les placers, ils produisaient peu : nous avons vu que les mineurs n'avaient pas encore trouvé leur impôt. Ils n'achetaient pas de vêtements mais, circulaient entre les boutiques, s'offraient surtout le plaisir de regarder. Aussi les articles d'habillement n'étaient pas à leur plus haut prix.

Cependant, un mauvais tricot noir, si mince que la main était visible au travers, valait 10Frs. A Kankan, mon chauffeur avait payé le même 5 Frs. Il l'aurait eu, à Conakry, pour 3Frs50.

Le reste à l'avenant : la petite tunique de coton indigène du mineur, dans la confection de laquelle entre pour 5 Frs de bande achetée à Siguiri, vaut vaguement confectionnée (le bas n'est même pas ourlé) 12 Frs à Siguiri, 15Frs à Sindougou.

Des boubous, des pagnes le premier prix est raisonnable : 30 Frs. Mais les mauvais vêtements de « luxe », en soie artificielle atteignent des prix élevés. Le mouchoir de tête valant 5 Frs partout, en vaut 7 à Siguiri et 12.50 au placer.

Quant aux parures : un simple rang de perles de verre, long de 60 centimètres, vaut de 7.50 à 15 Frs. Le bracelet de perles vendu 0.50 à Tombouctou est ici à 1.50.

⁴ Condiment populaire fait à partir des graines de néré (*parkia*).

Les bracelets d'argent du Soudan, valeur 150 Frs, valent de 350 à 400 Frs. La couverture de laine qui vaut à Mopti (mauvaise qualité) 65 Frs, en vaut au placher 150.

.....
-16-

Quincaillerie et articles de ménage :

Un fait-tout émaillé (à Kankan 15 Frs).....	32.50
Une cuvette moyenne (d°).....	35.00
Une cantine faite d'une caisse à essence -	
Bois brute.....	15.00
Peinte.....	20.00
Une nappe(valeur partout 3.50 Frs).....	10.00
Savon blanc, les 300 gr.	5.00
Savon indigène : à Siguiri 0.50 les 150 gr.	
à Sindougou 1Fr les 200 gr.	
La petite pioche du mineur : 2.50 à Siguiri, 17.50 au placher.	
Une pipe ordinaire	17.50
Un échantillon de parfum	2.50
Un petit bouton d'os	0.10
Une cigarette anglaise	0.25

Mais les prix sont-ils tous exactes ? De grandes calebasses m'ont été offertes à 3Frs50. Un jeune commerçant qui m'accompagnait s'est empressé d'en acheter une, puis il l'a montrée à une femme.

- Combien vaut cette calebasse ?

- 7 Frs 50.

Dioula et Boutiquiers :

Interrogeons quelques marchands, ils vous diront qu'ils achètent très chers, à Siguiiri, qu'il faut, pour nourrir une famille, beaucoup d'argent, qu'il y a trop de dioula.

M. MONTEIL, agent des placers, nous communique la statistique des patentes, pour 1937, dans le cercle de Siguiiri :

Acheteurs d'or (3 balances au maximum) 537, soit environ un millier de balances.

.....

-17-

Marchands ambulants 540

Tailleurs (2 machines en moyenne) 86

De nombreuses dénonciations montrent que ces chiffres peuvent être doublés, soit :

Acheteurs d'or..... 2000

Marchands ambulants 1000

Tailleurs 300

Enfin, bouchers 33

—————

3.333

Il est malheureusement impossible de comparer ce chiffre à celui d'une population extrêmement mouvante et qui n'est pas recensée sur place.

Quels sont les profits du marchand ?

a) Un commerçant en boutique. Il vend du vin, de la bière, des cigarettes, des sardines, des allumettes, du pétrole. Il achète le vin à Siguiri 117 Frs 50 la bonbonne de 25 litres, et paie 7.50 de transport. Au total 125 Frs : 5 Frs le litre. Il le revend 6. Vin et bière forment le principal de son commerce. Il débite, pendant la bonne saison, plusieurs bonbonnes par mois, mais en hivernage, rien. Il végète.

b) Un élégant jeune homme, couvert de plusieurs boubous brodés, chaussé de babouches d'or, coiffé d'une riche calotte. C'est un acheteur d'or. Il ne s'installe pas sur le marché, il y envoie des commis, approvisionnés en numéraire.

.....

-18-

L'or acheté 30 Frs, il le revend 31 (le cours était alors 31.50). Il en rassemble un kilog. par semaine, ce qui suppose un débours de 30 000 Francs. Au placer, on achète l'or poussiéreux, les mineurs n'acceptent pas qu'on le nettoie. A Siguiri, le commerçant syrien ou européen enlève les impuretés et c'est un déchet de 10 grammes par kilo, soit 300 Frs. Bénéfice net : 700 Frs. Voilà un capital qui rapporte 2.33% par semaine et en dix semaines de campagne 23.33%.

Les frais de personnel, de patente (1 000 francs pour 3 balances) sont largement couverts par ailleurs, car notre dioula possède des boutiques. Elles font 200 Frs d'affaires en période calme.

Un boubou fait avec 2m50 de tissu à 5 Frs revient à 12Frs50. Il faut louer une machine à coudre 3 Frs par jour et payer le piqueur, ou si la machine appartient au piqueur, partager avec lui le bénéfice. Le boubou est vendu de 15 à 16 Frs (le moindre boubou m'a été offert à 30 Frs, il est vrai que je n'ai pas marchandé). Le bénéfice tel que l'annonce notre dioula est, après partage avec le piqueur, de 12.50% au moins.

En période calme, il vend 4 ou 5 boubous par semaine et autant de pagnes. Le double dans la bonne période. Beaucoup de foulards imprimés, avec un gain de 0.50.

Les marmites, dont la vente «marche bien», seraient achetées 15 Frs et revendues 17.50 (nous les avons vu vendre 32.50)

Enfin, notre dioula fait commerce de riz, et c'est son plus gros appoint. Il achète les 100kg 150 Fs à Siguiri, paie 10 Frs de transport et revend 170 ou 175 Frs. Bénéfice de 10 à 15 Frs sur 150 (nous sommes toujours autour de 12% de bénéfice). Il écoule deux sacs par semaine.

Telles sont les affaires avouées par l'élégant .../...

jeune homme. Elles sont déjà lucratives. Mais partout on insinue que la véritable affaire des dioula, en dehors de l'achat de l'or, c'est le prêt des vivres. Les mineurs arrivent sans un sou, le dioula prête du riz, remboursable en or, dans les huit jours. Sans bénéfice dit-il. Avec « quelques bénéfices, pas trop, dit le brigadier : de 2.50 à 5 % ». C'est le prêt à la petite semaine, dans toute sa beauté. En trois mois, le capital a

produit 60%. Un commis de boutique, à Siguiri affirme qu'on voit beaucoup mieux : 5 Frs de riz contre 1 gramme d'or. Le mineur s'attache à son prêteur. C'est chez lui qu'il s'habille et il n'ose pas marchander.

LES MAITRES DE LA MINE

Le Chef Dioula :

D'ordinaire, le noir peint le passé tel qu'il était, le présent tel qu'il serait si le « commandant » était obéi. Il reste généralement dans le présent, quelque chose du passé, ne l'oublions pas, en écoutant le chef dioula :

Car il y a un chef dioula.

- Avant l'occupation française, dit-il, il était avantageux d'acheter de l'or aux mineurs pour le porter à Samory ou à d'autres grands chefs, qui donnaient en échange des esclaves. Un captif valait 60 grammes d'or (à 2 Fr 50). On l'employait à creuser des mines moyennant une nourriture et un vêtement de captif.

L'or, à 2Fr50 valait plus qu'à présent. Avec 1 Fr d'or, on pouvait se procurer plus que maintenant avec 5 Frs (l'or d'Afrique serait donc devenu, pour les Africains, une sorte d'or papier !).

Pour le mineur, il ne pouvait être question ni de troquer son or au loin, car les routes n'étaient pas sûres ni d'en vivre largement, car seul les chefs de grandes familles avaient le droit d'être riches. Un mineur qui eut jouit publiquement d'une

fortune, les chefs la lui auraient prise. Souvent, lorsqu'un chef apprenait qu'un homme, femme ou enfant était revenu avec une bonne récolte, il lui cherchait querelle, le traduisait en justice et le dépouillait.

Le mineur, plutôt que de cacher son or, était trop heureux de s'en défaire aux mains du dioula, contre quelques babioles. Le dioula faisait le prix, l'autre n'avait qu'à dire merci. Plus d'un remettait son or, au dioula, en disant «tous mes besoins, à toi de les satisfaire». Les besoins étaient modestes.

En ce temps-là, il ne venait dans le pays que de rares mineurs, personne ne pouvait circuler. Maintenant, il en vient de tous côtés, mais ils vendent eux-mêmes, au Syrien de Siguiri, qui les vole. Le dioula, en plein marché ne peut pas voler, il se ferait écharper.

Le dioula est une victime, pour travailler, il n'est pas assez riche. Il emprunte au Syrien, doit rembourser en or, et se fait voler. Il peut s'adresser au chef dioula. Le chef dioula est une sorte de banquier. Il emprunte au commerçant européen de Siguiri (non pas au Syrien qui le volerait) des sommes qu'il prête à son tour, pour 10 000 Frs, parfois, à des parents sans fortune. Sans intérêt, bien entendu.

Parfois, le débiteur perd la tête, se livre à des dépenses, reste insolvable. Le chef dioula est, dit-il, créancier pour plus de 25 000 Frs. Il ne poursuit pas : ce serait 'perdre du temps pour les affaires'. Et sans profit, car le dioula répond : « Mettez-moi en prison, je ne peux pas payer ». Mieux vaut patienter, jusqu'au jour où le dioula
.../...

.....

acculé, se fait mineur. Alors on le pince. Le mineur paie toujours. De semaine en semaine, par grande faveur, et après avoir supplié le dioula, il obtient quelque délai (sans nouvelle taxe, paraît-il) mais au bout de 2 mois, il faut qu'il s'exécute car la campagne s'avance. Il vend ses habits, ses outils, il emprunte à ses camarades et paie.

Quelles sont donc ces « affaires » urgentes, importantes qui accaparent le chef dioula ? Nous allons l'apprendre.

Le chef de mine :

Il y a 50 ans, deux dioula de la caste des griots mandé, Bakari et Mamoulou Camara, vivaient à Nafadji, dans le cercle actuel de Siguiri. Depuis des temps immémoriaux, l'or était exploité dans la région.

Or, la famille Camara, devenant de plus en plus nombreuse, son chef Bakari, parvenait difficilement à la soutenir (peut-être par manque de terres). Il fit venir « un voyant de l'or », accomplit les sacrifices que celui-ci lui imposa et dans ces champs mêmes, trouva l'or. Au maître de la terre, il racheta ses droits et fut chef de mine. A sa mort Mamoulou lui succéda. Les deux fils de Mamoulou, après lui, sont devenus, l'un chef de mine, l'autre chef dioula.

Ainsi, chef de mine et chef dioula, ont partie liée. Et la partie n'est-elle pas belle, puisqu'ils la prennent la peine d'entretenir des marabouts et des griots qui attirent les mineurs et stimulent leur zèle ?

Nous avons vu le chef dioula victime de sa philanthropie. Le chef de mine est lui aussi un philanthrope : il donne la place gratuitement et n'a pas le droit de se faire remettre un milligramme d'or sur la récolte. Des familles s'en vont les poches pleines sans même lui dire merci.

Le chef de village, ancien mineur, opine : .../...

dioula, chef de mine et mineur sont frères. C'est le Syrien, qui est l'ennemi.

Interrogeons le brigadier. Lui aussi, étant une autorité, se tient avec les notables. Il avoue cependant certains bénéfices du chef de mine :

Après le sacrifice, chaque puits donne...	1 Fr.
Par mouton, chaque mineur donne.....	0 Fr. 50
Par chèvre.....	0 Fr. 25
soit, à 3 mineurs par puits, 0.75 par mineur.	
Et des kolas (une ou deux) aux griots.	
Chaque Soughoumbali donne.....	5 Frs

Calculons : Il y a des placers de 5.000 habitants, il y en a de 15 000. Mettons 10 000. De cette population, il faut défalquer les dioula et les artisans. Nous avons vu qu'ils sont nombreux. Leur famille les accompagne. Aussi, n'est-il pas exagéré d'admettre, avec le brigadier, que la population dioula représente 1/3, les mineurs 2/3 de la population totale.

Notre placer de 10.000 habitants compterait donc 6.000 chercheurs d'or : creuseurs, laveuses, Soughoumbali.

Les sacrifices, nous l'avons vu, se renouvellent fréquemment. Au bout du compte, un mineur donne bien 5 Frs, comme un Soughoumbali. Le chef de mine perçoit 15 000 Frs. En outre, le mineur heureux s'il s'en va parfois sans rien donner fait le plus souvent un beau cadeau.

Mais ce n'est pas tout, car, des animaux de sacrifice, comme du riz, il fait l'avance, remboursable en or. Ici, nous découvrons, je crois, une partie des

mystérieuses affaires avouées par le chef dioula. Les deux compères achètent des animaux pour la consommation et pour les sacrifices. Vente énorme, à un prix très élevé :

Un bœuf vaut, à Siguiri, 700 Frs. A Sindougou, 1 000 Frs.

Un mouton vaut, à Siguiri, 80 à 100 Frs. A Sindougou, 150 Frs.

(prix au comptant).

.....
-23-

Il se débite par mois, dans le cercle, de 1 500 à 2 000 moutons du Soudan, plus de 100 bœufs du Soudan et plus de 50 venus d'ailleurs, et des animaux locaux.

Le chef dioula, sans doute, n'achète pas à Siguiri, mais au Soudan même. Et moins cher. A crédit il vend sans doute plus cher qu'au comptant.

Enfin, le chef de mine exerce, comme chef de la terre, un pouvoir moral qu'il sait monnayer dignement :

Au début de la campagne, il rassemble les mineurs :

-Vous êtes venus de loin, leur dit-il, pour vous enrichir. Ne provoquez pas vos concurrents, ne les pillez pas, sinon vous serez conduit devant le Commandant.

Mais, de conduire au cercle les délinquants, le chef de mine n'est pas pressé. Les querelleurs, les voleurs peuvent le calmer moyennant finance. Le tarif est connu : 200 francs.

Le commerçant syrien :

La route de Siguiri aux placers est sillonnée de camions. J'en ai compté 7, venant à ma rencontre, entre Siguiri et Sindougou (30km). Ces camions sont chargés, en plus des marchandises, de 20 à 30 voyageurs. Les mineurs, m'a-t-on dit prennent peu les camions. Ils vont à pied ou à bicyclette. Ceux qui se font voiturer, ce sont les dioula et leurs femmes très nombreuses.

Les camions appartiennent aux Syriens. De Sindougou à Siguiri, ils font payer 5 Frs, car il faut attirer au magasin la clientèle, et surtout l'or. Le retour est plus cher : 7.50 à 10 Frs. Pour Kankan, c'est 20 Frs, pour Bamako, 30 Frs.

Il paraît, au reste, que les chauffeurs prennent de nombreux voyageurs clandestins, des marchandises et y gagnent de 300 à 400 Frs, par jour. Le Syrien ne peut l'ignorer. Pour permettre un tel coulage, il faut qu'il fasse de bien grosses affaires. Nous avons entendu le concert de malédictions dont ils sont .../...

.....

-24-

l'objet. Que leur reproche-t-on ?

1^o. De peser à faux poids. Le mineur, si attentif à son gain, le laisserait-il aller aux mains du Syrien à moindre prix qu'à celles du dioula ? Il y a une explication : si déjà le dioula a triché sur le poids, il n'y a pas de différence.

Et puis, le mineur est venu, décidé à vendre. Dans la boutique citadine, des objets qu'il n'a pas vus au placer le tentent. Le vendeur sait les offrir, les faire valoir. Enfin, il offre un cadeau : une boîte d'allumettes, par exemple. Le mineur lâche son or.

« Le mineur, dit le chef de village ancien mineur, se laisse égorger comme un agneau à la boucherie. »

Il perd sur l'or, il perd sur le riz. Un sac de riz qu'il paierait, à Sindougou, 165 Frs les 100 kilos, il n'en veut pas. Il s'en va à pied, achète un sac de riz à 160 Frs, paie 10 Frs de port et revient content.

Quand au dioula, il sait qu'il est volé, mais qu'y faire ? Le Syrien lui a prêté une somme pour la rembourser, il apporte son or. Le Syrien trie comme il veut, pèse comme il veut. Sur 5 grammes, il en reste 4.

Les 5 grammes acheté 30 Frs à Siguiri, soit 150 Frs, on les lui prend donc pour $31.50 \times 4 = 126$ Frs.

Tout cela n'est pas clair. Où trouver un témoignage désintéressé ? On m'a dirigé vers un employé syrien, d'éducation française et professant d'être dégoûté de ses compatriotes, briguant la qualité de citoyen français. Il m'a affirmé que l'intérêt pour le prêt des marchandises ou d'argent au dioula, est minime (sans doute minime parce que le temps est court). Il sait au reste peu de choses. La comptabilité, son patron la tient lui-même, en arabe.

Nous voici tentés, peut-être de penser que le Syrien n'est pas aussi malhonnête qu'on le dit. Mais un nouvel informateur, du service de la répression des fraudes, nous confie que .../...

.....

la vraie fraude, la plus éhontée, c'est sur l'or vendu aux indigènes qu'elle se pratique (aussi bien par le dioula que par le Syrien). Dans un lot de poudre d'or, vendu par un Syrien, il a été trouvé 98% de bronze de monnaies et 2% d'or. Il serait peut être utile d'instituer en A.O.F., la garantie qui existe dans presque toutes les colonies françaises. On protégerait ainsi l'artisan contre le marchandage éhonté qui aboutit à lui faire

abandonner, lorsqu'il est dans le besoin, le bijou travaillé à un prix inférieur à la matière première.

Le bijou estampillé aurait vite fait d'être seul prisé par les femmes.

Les poinçons de garantie coûtent 10 000 Frs. Un fonctionnaire du service de la répression des fraudes estime qu'en deux ans cette dépense serait couverte.

Le commerçant européen :

L'opinion est unanime, le commerçant français ne vole pas. Mais il tend à n'acheter l'or qu'au dioula, il ne vend sa marchandise qu'en gros, au Syrien. Il m'indique les conditions de cette vente : 10% à 45 jours.

De cet escompte, le syrien sacrifie une part, afin de vendre meilleur marché que l'Européen. Il écoule ainsi, rapidement, et au comptant, une marchandise achetée à terme, et consacre à des achats d'or le capital qui reste à sa disposition. A l'inverse du dioula qui achète l'or avec des sommes pour lesquelles il paie un intérêt, le Syrien achète avec des sommes qui lui ont produit un bénéfice : s'il abandonne la moitié de l'escompte consenti par le Syrien, ce bénéfice reste de 5% sur 45 jours, soit 40% l'an. En outre, vendant relativement bon marché, le Syrien attire les mineurs vendeurs d'or.

Quelques chiffres d'ensemble :

Syrien ou européen, combien gagne, sur l'or, le commerçant ? Le décompte suivant a été établi par M. MONTES, agent des placers :

Prix d'achat, à Siguiiri, le kilog.....	31.500 Frs
Taxe de sortie (0.75 par gramme)	750 -

Chiffres d'affaires (2.35 sur valeur mercerialisée)	740 -
Transport	10 -
Envoi et assurance	90 -
Intérêt à 6% pendant deux mois.....	315 -

	33.405 Frs

Prix de vente en France de 35.000 à 36.000 Frs.

Bénéfice minimum 1.595 Frs par kilo.

Nous avons vu que celui avoué par le dioula est de 700 Frs. L'Européen gagnerait deux fois plus. Mais c'est lui qui a les risques : on peut lui glisser de l'or de Mamou ou de la Côte d'Ivoire, plus brillant car il contient du cuivre au lieu de l'argent, mais moins titré. Il a sa pierre de touche et prend garde.

Au minimum, l'exportation d'or s'étant élevée, en 1937, à 3.115 kg, c'est une somme de près de 5 millions que se partagent quelques commerçants, compte non tenu des indécitesses possibles. Et l'on peut dire que, des 93 millions et demi d'or recueilli par les mineurs, la moitié au moins a été dépensée sur place (le reste étant réservé pour l'impôt) non sans laisser, aux mains par lesquelles elle a passé, des profits astronomiques.

Et que reste-t-il en fin de compte au mineur ? Nous allons le voir, en même temps que nous vérifierons, s'il se peut, les données qui précèdent.

A une partie de ces dépenses, le gros acheteur échappe, il a intérêt à faire emporter en fraude, par un voyageur. Pour 10 kilogs, l'économie s'élève à 19 900 Frs

.../...

.....

qui paient le passage et laisse près de 12.000 Frs de bénéfice. En élevant la taxe de sortie de 0.75 à 1.50 on a mis, du côté de la fraude, un nouvel avantage de 7.500 Frs.

MINEURS DE KOUROUSSA

Je n'ai interrogé sur les placers même aucun mineur. Ils sont trop occupés pour répondre. Leur besoin s'accomplit dans une atmosphère étrange, qu'un soleil éblouissant, une chaleur écrasante contribuent à composer. Il semble qu'on vive là un rêve hallucinant.

Quand le mineur rentre au village, le rêve se poursuit. On pense à faire peser son or, à le serrer précieusement, à supputer des gains futurs, des achats merveilleux.

Aucun ne parlerait. Ne serait-ce pas déplaire aux génies, effaroucher la chance ? Et risquer les représailles du chef de mine ?

C'est à Kouroussa que j'ai interrogé, séparément, et sans autre témoin que l'interprète, des mineurs rentrés au foyer. On trouvera, dans leurs récits, des évaluations qui diffèrent entre elles et avec celles de Sindougou.

C'est la marge du mensonge, ou de conditions différentes suivant les placers. On trouvera aussi des redites : un rapport ne doit pas les redouter.

a) Mori Kouyaté. Il porte un grand boubou blanc. Il est revenu, il y a 4 mois, après sa 5^{ème} campagne. Chaque année, il part avec sa femme. Elle emporte une charge de riz et lui 2 Fr. 50 pour acheter une pioche.

A l'arrivée, il cherche des camarades. Quatre hommes accompagnés chacun d'une femme, fille ou sœur. On nomme un chef de groupe, on se loge, puis on va trouver le chef de mine. Il donne une place, gratuitement.

.....

-28-

Quand le riz manque, on en prend à crédit : 8 mesures pour 10 Frs, payables dans 8 jours. Si au bout de huit jours, on n'a pas trouvé d'or, on envoie un camarade au dioula, pour le supplier de patienter.

On creuse parfois le puits pendant 7 jours. Celui qui est fatigué demande à être remplacé. Ensuite, on creuse la galerie pendant quatre jours, puis un nouveau puits pour l'aérer.

Le premier or recueilli est réservé à l'impôt de la famille restée au village. Tant qu'il n'a pas gagné l'impôt, le mineur ne mange pas de viande : du riz avec du sel, seulement. Ensuite, si le travail rend bien, il améliore un peu son ordinaire : huile de palme, arachides, piment.

Cette année, Mori Kouyaté a mis deux mois pour gagner l'impôt de 5 personnes. Il a bien mangé de la viande le troisième mois et pour finir il a acheté deux boubous, un grand et un petit pour 67 Fr.50.

La femme a travaillé pour d'autres mineurs et lui a remis ses gains. Il lui a acheté un pagne et un mouchoir.

Comme il n'avait pas gagné beaucoup, le chef de mine ne lui a rien *demandé*. Ceux qui gagnent bien lui donnent 1 ou 2 grammes d'or.

Ceux qui ont des querelles avec leurs voisins paient le chef de mine pour ne pas aller devant le Commandant. Souvent, on se bat avec une équipe qui vient couper devant vous ; alors chacun donne au chef de mine 1 ou 2 grammes d'or.

Quand il faut faire un sacrifice, ordonné par le marabout, le chef de mine fournit la bête.

Mouton, jusqu'à 150 Frs.

Poulet de 7.50 à 10 Frs.

.....
-29-

Il faut aussi donner aux griots, ils mendient près de ceux qui ont trouvé l'or. On lui donne de 5 à 20 Frs, parfois beaucoup plus. Il chante vos louanges.

Mori Kouyaté et sa femme sont rentrés avec l'impôt et 85 Frs. Ils se sont reposés un mois car ils étaient bien fatigués.

- C'est dur mais il n'y a pas d'autre moyen de gagner de l'argent.

b) Baba Koulibali. Célibataire. Est allé deux fois chercher l'impôt pour quatre personnes.

La première année, il est parti sans provision de riz. Il a coupé de la paille et l'a vendue aux gens qui construisaient leurs cases. Il ramassait deux ou trois grosses bottes par jour, à 0.75 ou 1 Fr. Il mangeait des fruits de brousse et gardait cet argent. Ensuite, il a acheté du riz.

Le chef de mine lui a donné une place et il a payé 50 centimes.

Avant de gagner, il a beaucoup souffert, peu mangé, beaucoup travaillé. Ensuite, il a bien mangé, acheté des boubous et des couvertures, pour 500 Frs en tout.

A lui, personne ne lui a fait aucun mal. *Aux autres, il ne veut pas dire.*

Il ne vendait pas son or sur la mine, car les dioula vous envoient toujours un peu, et vous trompent avec une mauvaise balance. Il allait à pied, à Siguiri, vendre aux Syriens. Ceux qui ont les moyens prennent le camion.

c) Sidiké Kondé. Va aux mines depuis 6 ans comme Souhoubali et récolte généralement 2 ou 3 grammes par jour.

Le travail est dangereux. Parfois, il a peur, parfois il n'a pas peur. Il n'a jamais eu d'accident. Quand .../...

.....
-30-

on sait bien s'y prendre, il n'y a pas de danger.

Son jeune frère (17 ans) l'accompagne, porte le riz au départ et sur la mine, fait les commissions.

Le riz leur est vendu à crédit, 5 Frs les 4 mesures, avec 5 ou 8 jours de délai.

Il ne paie rien au chef de mine. Il donne 50 Frs au marabout, de 5 à 10 Frs aux griots.

Ceux qui se battent donnent 200 Frs.

Au placer, Sidiké ne fait pas « faraud » comme la plupart des Souhoubali. Il travaille pour son père et sa mère. Au père, il envoie 100 Frs, à la mère, un peu aussi. Il achète des habits et revient avec 50 ou 100 Frs.

Sidiké Kondé, ayant gagné plus de 60 Frs par jour, ne fut pas aussi économe, qu'il veut bien le dire.

SANTE ET MORALITE

Le médecin auxiliaire⁵ :

Un médecin auxiliaire a été affecté au placier de Sindougou. Sa présence a donné d'excellents résultats. Il serait fort utile que tous les placiers fussent ainsi surveillés, car les maladies, les accidents y sont nombreux.

Souvent, l'outil du mineur se démanche, le blesse à la tête ou s'en va frapper son compagnon derrière lui.

Beaucoup d'accidents mortels par éboulements : en moyenne deux par mois.

Cas d'asphyxie fréquents, surtout à Siebala, où les puits ont jusqu'à 20 mètres de profondeur.

La terre qui jaillit dans les yeux provoque des conjonctives. Souvent les mineurs viennent se faire extraire de l'œil, un gravier.

(.....⁶) .../...

.....

-31-

automobiles aux multiples victimes. La route de Sindougou à Siguiri, si fréquentée, est l'une des plus mauvaises d'A.O.F. et à peine assez large pour deux camions se croisant très prudemment. Or, les chauffeurs, dont nous avons vu qu'ils font de larges bénéfices, sont gros consommateurs de vin et de bière.

Parmi les maladies, il faut citer les troubles provoqués par la sous-alimentation d'abord, par la suralimentation, ensuite.

⁵ Le service de santé colonial en A.O.F. compta en 1938 environ 190 médecins français et européens et 185 médecins africains, appelés médecins 'auxiliaires'.

Accidents syphilitiques fréquents. Hommes et femmes ne se présentent que dans les cas graves ; car ils ne veulent pas quitter la mine. Plutôt que de partir pour l'hôpital de Siguiri, ils préfèrent mourir.

Le pian, ignoré dans la région, a été apporté par des gens du sud.

Il y a eu 15 cas de varioles en 1937.

Dispensaire et logement du médecin-auxiliaire en demi dur, couvert de paille.

Le médecin-auxiliaire n'est pas content. D'abord parce qu'en hivernage⁷ il doit porter un imperméable sous son propre toit. Ensuite, parce que ce toit de paille, si proche du village, risque d'être incendié. Cela s'est vu à Siguiri : l'école a flambé, le maître de la grande classe a perdu tous ses livres.

A Sindougou, la case de l'infirmier a brûlé aussi. Il a tout perdu. On parle de lui rembourser la moitié. Le médecin-auxiliaire se méfie. Il laisse à Siguiri ses traités de médecine, qui coûtent si cher. Mais ses livres lui manquent pour travailler.

Enfin, la vie est trop chère, beaucoup plus chère qu'à Conakry pour des indemnités moins élevées.

On est fort gêné.

.....
-32-

Certes, un médecin est utile, très utile. Mais de juin à septembre, seulement. Ensuite, un infirmier suffirait.

Mais l'infirmier, lui aussi, préférerait être ailleurs. Il a une femme, des enfants et 4 francs par jour. C'est la misère.

⁶ La dernière ligne en bas de page n'est plus lisible. Ed.

⁷ La saison des pluies

Est-on en pénitence ? C'est à devenir fou !

L'agent des placers :

L'agent des placers affirme qu'il y a peu de vols, peu de rixes. Nous avons vu qu'ils sont au contraire nombreux. Mais le chef de mine se charge d'en prévenir les suites.

Viols assez fréquents.

Conflits entre Syriens et dioulas ou mineurs, la vérité restant douteuse.

Adultères.

Le chef du canton de Kouroussa :

Voit au séjour sur les mines bien des inconvénients : les femmes quittent le mari qui n'a pas trouvé d'or, pour un centre plus heureux. Les hommes vont dans des cases où l'on boit. Ils y trouvent les femmes qui se font payer jusqu'à 20 et 25 Frs et qui exigent encore des parures.

Ils reviennent fatigués, souvent malades à cause de l'eau mauvaise. Mais ils rapportent des bicyclettes, des boubous et les autres sont tentés.

Mais comment faire? Il n'y a pas d'autres moyens d'avoir l'impôt.
